Club n° 05055
COREG OCCITANIE

CLUB CYCLO DE CASTRES

Affilié à la Fédération Française de CycloTourisme
MAISON des ASSOCIATIONS, place du 1er mai, 81100 CASTRES
Courriel : club.cyclo.castres@ffvelo.fr
Agrément Jeunesse et Sports n° 8189D238

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CD DU JEUDI 27 MARS 2025

12 membres présents.

Brigitte ouvre la réunion en se félicitant de la présence de tous les membres du CD et en les remerciant.

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS PASSÉES

D **9** mars — **Journée Albert Bures**, à Lauzerte (82) : **1 participant** ;

J **14** mars — **Randonnée club**, en Lauragais, au départ de Revel (31) : **11** ;

D **17** mars — **Ouverture de la saison du CODEP 81**, à Graulhet : **8** + 2 sympathisants.

DES MANIFESTATIONS À VENIR

S **29** mars — **100km Audax initiation** à Carmaux : pas de participation - météo défavorable ;

*J **03** avr* — ***Rassemblement de jeunes scolaires*** *(CM2 et 6ème), à Labruguière (COSEC - complexe sportif, chemin des Bruzes) dans le cadre de la semaine (annuelle) olympique ; journée omnisports (9h/16h) organisée par le CDOS, le Conseil départemental, l'UNSS et l'USEP ; notre CODEP a invité le club à y participer (promotion de la pratique du vélo) ; le président du CODEP apporte le matériel ; merci à Éliane, Bernard Boutes, Michel Forey et Jean-Claude Gau pour leur participation* ;

J **10** avr — **Randonnée Club en Grésigne**, au départ de Castelnau de Montmiral ; circuit Open **20221907**, proposé par Roger Pascarel ; circuit exigeant mais "modulable" ;

S **12** avr — **200km BRM**, au départ de Lisle sur Tarn ; circuit Open **20392512** ; *bulletin d'inscription diffusé* ; 6 intéressés ;

Me **07** au Me **14** mai — **Séjour Club en Espagne** (L'Hospitalet de l'Infant) : 27 inscrits ; *le règlement du solde sera demandé pour le jeudi 24 avril 2025*, date de la prochaine réunion (*trésorier + secrétaire*) ; les participants n'oublieront pas de se munir de la **Carte Européenne d'Assurance Maladie** ;

S **14** juin — **Journée féminine tarnaise**, organisée par le CODEP, au départ de Lombers ; Brigitte compte sur la participation des féminines du club ;

D **03** au D **10** août — **Semaine fédérale internationale de cyclotourisme**, à Orléans (45) ; 5 licenciés inscrits ;

L **01** au L **07** sept — **Voyage itinérant en autonomie**, au départ de Castres : tout est réservé, sur la base des 14 personnes pré-inscrites ;

D 21 sept — **Concentration de l'Autan**, organisée par le club, à Puylaurens ; *deux points sont à améliorer : le ravitaillement (ajouter "du salé") et la communication*.

Nota : les numéros Open sont donnés à titre indicatif ; les circuits sont susceptibles de modifications jusqu'à la diffusion de l'invitation.

STATUT DES "ACCOMPAGNANTS"

Le **séjour** annuel du club comporte, d'une part, des participants licenciés FFCT et membres du club et, d'autre part, des "accompagnants" (principalement l'épouse ou la compagne dans notre cas). **Devons-nous prendre des mesures pour ces "accompagnants" pour être pleinement en conformité avec la législation** (codes du tourisme, du sport et de l'assurance) ? La position de la fédération figure dans le compte-rendu de la réunion club du 27 février 2025 : ils doivent prendre une licence FFCT !

De la discussion, il ressort les **orientations suivantes, retenues par le CD** :

- **un "accompagnant" est une personne qui accompagne un participant licencié et membre du club et qui ne participe pas aux activités organisées par le club (randonnées à vélo)** ; quelqu'un qui voudrait "faire du vélo" avec le club doit être licencié FFCT et membre du club ;

- **pour le séjour 2025** : la liste des participants fournie à l'hôtel sera accompagnée de la mention suivante "**Les accompagnantes sont l'épouse ou la compagne d'un participant licencié FFCT et membre du club. Elles ne participent pas aux activités organisées par le club (randonnées à vélo). Elles sont assurées en responsabilité civile à titre familial ou personnel**" ;

- **pour la suite** : **il sera proposé**, lors de la prochaine réunion club (jeudi 24 avril 2025) **qu'un "groupe de travail" de quelques personnes traite la question**, en particulier en s'appuyant sur la pratique de quelques clubs voisins.

BUDGET DU CLUB

*La présidente, le trésorier et le secrétaire se réuniront le **mercredi 16 avril 2025** pour rédiger le compte-rendu financier de la subvention ANS accordée en 2024 et le dossier de demande de subvention ANS 2025.*

La campagne de dépôt des demandes va du 27 mars au 25 avril 2025 (information de ce jour).

COMPORTEMENT LORS DES SORTIES

Le club compte actuellement 61 licenciés. L'accueil des nouveaux licenciés n'appelle pas de remarque particulière. Une plus grande attention devrait être portée aux "anciens", par exemple en les accompagnant lors de sorties spécifiques davantage à leur portée (*à creuser*).

Le club se procurera une version à jour de la charte du VAE, en vue d'une diffusion générale (*secrétaire*).

TENUES CLUB

15 articles sont en commande et devraient être **mis à disposition sous 5 à 6 semaines**.

Brigitte clôt la réunion en remerciant une nouvelle fois les participants.

La **prochaine réunion Club** aura lieu le **jeudi 24 avril 2025**